Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
AU BRESIL

Brasilia, le 09 avril 2019

Conseil consulaire en formation bourses scolaires
09 avril 2019 à 09h00 à l'Ambassade de France

Procès-verbal

Participants:

Membres de droit avec voix délibérative :

M. Michel MIRAILLET: Président du conseil consulaire (représenté par le Ministre conseiller)
M. Gilles PECASSOU : Ministre-conseiller (par délégation du président).
M. Jean SUBLON: Conseiller consulaire (vice-président)
M. Xavier NOËL-BOUTON: Conseiller consulaire. (Mandat à M. Sublon)
M. Jean François DELUCHEZ Conseiller consulaire

Membres participants avec voix délibérative :

M. Alain BOURDON: Conseiller de coopération et d'action culturelle du poste.
M. Laurent DONNAT: Chef de l'établissement d'enseignement concerné.
M. Thierry PETIT: Représentant d'organisation syndicale – SNES.
M. Franck DORIS : Représentant d'organisation syndicale – SNUIPP.
M. Dominique LOUIS: Représentant ADFE.
M. Dominique DIEUZAIDE: Président de l'APE.

Membres à voix consultative :

M. Samuel BOUCHARD: Chef de la section consulaire.
M. Michel LEMOIGNE: Directeur financier de l'établissement d'enseignement concerné.
M. Pierre CHAZE : Directeur de l'école primaire de l'établissement d'enseignement Concerné.

Ne prenant pas part aux débats :

M. Patrick SONGY : Chargé des affaires sociales.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
AU BRESIL

Ordre du jour:

- Ouverture de la séance.
- Présentation du conseil consulaire et rappel des principes de fonctionnement et de la composition du conseil.
- Aperçu de la campagne en cours.
- Examen des dossiers individuels.
- Questions diverses.

1. Le conseil consulaire

1.1 Fonctionnement du conseil consulaire

Le président par délégation a, en ouverture, souhaité la bienvenue aux membres présents et rappelé l'organisation de la représentation des Français à l'étranger instituant les conseils consulaires.

De même, le président a fait le point sur la composition générale du conseil concernant le partage des voix délibératives et consultatives et la typologie de ses membres : membres de droit, participants et consultatifs.

1.2 Composition générale du conseil consulaire

De même, le président a fait le point sur la composition générale du conseil qui réunit des membres de droit à voix délibérative (9) et des membres participants à voix consultative (3).

1.3 Calendrier

Il a été rappelé que le prochain conseil consulaire se tiendrait au cours du dernier trimestre 2019 (prévu entre fin octobre et début novembre) à Brasilia.

1.4 Quorum

Pour le présent conseil consulaire en formation bourses scolaires siégeant à Brasilia, le président a vérifié la liste des participants et déclaré le quorum atteint, (La moitié au moins des 9 membres ayant voix délibératives sont présents.)

2. Le conseil consulaire en formation bourses scolaires

2.1 Aperçu de la campagne en cours

M. Songy, en charge des affaires-sociales à la section consulaire, a fait le point sur les derniers résultats de la campagne 2018/2019 :

-15 dossiers représentant 10 familles avaient été examinés en deuxième commission.
-Suite au deuxième conseil, la commission nationale a validé les quotités des 10 dossiers qui avaient été proposé par le conseil consulaire.
-4 dossiers (3 familles) avaient été proposés au rejet par la deuxième commission.
-1 dossier avait fait une demande d'annulation de bourse accordée en première commission suite à son départ de la circonscription de Brasilia.
-1 dossier avait été présenté en période hors conseil consulaire. (transfert élève boursier de Rio de Janeiro à Brasília). Il a été rejeté.

Toutes les familles concernées ont étés informées des décisions prises.

Cadre budgétaire pour la campagne 2019/2020

Il a été précisé que l'enveloppe attribuée par l'agence d'un montant de 220 000 € ne permettait pas de couvrir la totalité des besoins et qu'un ré-abondement de l'enveloppe était nécessaire au titre de cette première période. Le montant des besoins du poste s'élevait à 231 795 €, soit un dépassement de 11 795 €. Cette différence s'explique par le fait que les nouveaux tarifs scolaires ont été transmis à ce poste tardivement et en tout état de cause après le dialogue de gestion.

M. Songy, en charge des affaires sociales au consulat de Brasilia a informé le Département et l'AEFE de ce dépassement et a demandé l'octroi d'une enveloppe supplémentaire.
Après accord de l'autorité centrale, le nouveau montant de l'enveloppe limitative attribuée par l'agence pour l'ensemble de la campagne 2019/2020, s'élève à 234 770 €. Les travaux devront se limiter dans le cadre strict du montant de l'enveloppe.

Le nombre de dossiers à traiter est de 38 représentant 27 familles. 2 nouvelles familles ont demandé l'octroi de bourse (2 élèves). 36 dossiers de renouvellement seront étudiés (25 familles).

2.2 Tarifs Scolaires

A la demande du président, le proviseur a fait un point sur les nouveaux tarifs scolaires pour l'année 2019/2020.
L´Assemblée Générale de l´APE du Lycée Français de Brasilia a adopté le 22 février 2018 la politique tarifaire de l´établissement. Les frais de scolarité seront identiques quel que soit la classe d'enseignement à partir de la rentrée scolaire 2019.
La situation financière du Lycée reste fragile et pour retourner au plus vite à l´équilibre le tarif de référence retenu en 2018 est augmenté de 6% pour atteindre la valeur annuelle de 32 500 R$. Les conséquences ne sont pas les mêmes en fonction des niveaux, l´augmentation la plus importante concernant les élèves de l´école élémentaire (+14,88%) et de l´école maternelle (+7,40%). Pour les élèves du collège l´augmentation est de 2,59% alors qu´elle baisse de 5,08% pour les lycéens.

	2019/2020	2018/2019	DIFFERENCE
Maternelle	R$ 32.500,00	R$ 30.260,00	7,40%
Elémentaire	R$ 32.500,00	R$ 28.290,00	14,88%
Collège	R$ 32.500,00	R$ 31.680,00	2,59%
Lycée	R$ 32.500,00	R$ 34.240,00	**-5,08%**

Droits de 1ère inscription

Fixés à 6 000 Réais pour la rentrée 2019 soit 9,09% d´augmentation.
Cette hausse supérieure à l´inflation se justifie par la situation financière du Lycée, les nouvelles familles sont appelées à faire un effort important, effort que les autres familles ont elles aussi supporté depuis plusieurs années.

Droits d'examens

Les dépenses du centre d´examens sont presque en totalité libellées en devises (USD pour le transport et Euros pour les frais de mission). L´augmentation prévue, compte tenu de la dévaluation du réal et du dollar USD face à l´euro, reste raisonnable, +10% pour le brevet, 7% pour les EA et 7,69% pour le baccalauréat.
Les maximas autorisés par l´ AEFE, ne sont pas atteints (Brevet 1/50 des droits de scolarités, baccalauréat 1/10 des frais de scolarité).

Assurance scolaire

L´assurance scolaire est souscrite en France auprès de la compagnie CGEA, le tarif est en euros et il est donc susceptible de variation. Pour le moment nous maintenons le tarif de l´année scolaire 2018/2019 soit 150 R$.

Restauration scolaire

Pour le moment il s´agit de tarifs prévisionnels, ils seront confirmés prochainement lors de la signature définitive du contrat mais en principe ils ne devraient pas trop varier (nous comptons sur 5%), sauf si l´accord salarial de la branche professionnelle réajuste fortement les salaires.
Pour tous les niveaux les tarifs indiqués sont pour 5 repas hebdomadaires. Les familles de maternelle et de primaire quittant l´établissement avant l´heure du repas ne seront bien entendu pas facturées.

Transport scolaire

Tarifs en augmentation prévisionnelle de 5%. Un premier bilan de la campagne 2018/2019 a mis en avant la problématique des zones (actuellement 3 zones tarifaires existent). Plusieurs familles dont les domiciles sont situés en « bout de zone » sont facturées à un tarif supérieur à celui de la zone de référence, même lorsqu´elles sont à 100%, ce qui entraine un complément à verser au transporteur. Nous proposons une adéquation des zones à la réalité de la facturation par les entreprises de transport.

Pour information, lors d'une enquête réalisée par l'établissement en 2015, trois types de tarifs ont été définis :

- T1 : Secteurs Asa Sul , Sudoeste
- T2 : Secteurs Asa Norte, Noroeste
- T3 : Secteurs Guara, Taguatinga et autres

Proposition d'une 4ème zone de transport scolaire afin de bénéficier les familles qui sont facturées à un tarif supérieur à celui de la zone de référence, même lorsqu'elles sont à 100 %.

Bourse d´entretien

Les manuels scolaires et fournitures sont fournies par le Lycée, cette bourse est donc sans objet.

Rappel

Pour le moment seuls les frais de scolarité et les droits de 1ère inscription sont définitifs. Pour les autres catégories de bourses les tarifs sont prévisionnels.

2.3 Analyse des dossiers et clôture de la séance :

Le conseil a examiné 38 dossiers (27 familles). Un avis a été exprimé pour chacun de ces dossiers.
Il a décidé d'augmenter les quotités théoriques proposées par l'application SCOLA pour 5 dossiers et de diminuer les quotités pour 2 dossiers compte tenu de la situation personnelle des demandeurs et de la situation économique actuelle.

Le président a tenu à remercier les participants à ce premier conseil en formation bourses scolaires et, l'ordre du jour étant épuisé, clos cette séance à 12 h15.